

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 7 juillet 2017, à 19H30, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- *Renégociation emprunts Crédit Agricole*
- *Création de poste adjoint technique à temps non complet*
- *Création de postes Centre aéré*
- *SDE 18 : plan de financement place du 8 mai*
- *Règlement intérieur sécurité*
- *S A France Loire : autorisation vente de logement*
- *Contrat Urba Flux*
- *Questions diverses*

Vu la délibération du conseil municipal autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2017, vu la proposition commerciale du Crédit Agricole en date du 13 juin 2017 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de rembourser par anticipation le capital restant dû des 3 prêts détenus au Crédit Agricole pour un montant de 1 765 431.33 € et le refinancer dans le cadre d'un prêt unique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (30 heures), à partir du 1^{er} octobre 2017.
- décide de créer 3 postes d'animateur ayant le BAFA et 1 poste de stagiaire BAFA pour l'encadrement du CLSH qui se déroulera du 10 juillet au 4 août 2017
- approuve le plan de financement pour la rénovation de l'éclairage public situé place du 8 mai. Le financement se décompose comme suit :
 - rénovation éclairage public: 2 982.30 € H.T. pris en charge par la collectivité.
 - adopte le nouveau règlement intérieur de Sécurité suite aux modifications apportées par le Comité Technique Départemental du Centre de Gestion 18
 - autorise la vente du logement HLM France Loire situé 7, rue du 14 juillet à BEFFES.
 - autorise la vente du logement HLM France Loire situé 11 impasse du Grand Essent à BEFFES.
 - autorise le maire à signer le contrat de communication et toutes les pièces nécessaires à la société URBAFLUX pour transmettre les règlements des bornes de la halte nautique à la banque de France.
 - désigne le maire, Roger NACCACHE, pour représenter la commune au sein des instances décisionnelles de l'agence d'ingénierie départementale du Cher.
 - nomme Sébastien JORANDON comme titulaire au SDE 18 suite à la démission de Patrice CLAMOTE. Olivier LECAM reste suppléant

Pour extraits conformes
Le Maire,
NACCACHE Roger,

